

NOTE

SUR

L'ORIGINE DU NOM DE LA RUE DU HA-HA

La transformation et l'agrandissement de la place du Marché rendirent nécessaire, il y a un quart de siècle, la création d'un débouché direct sur le quai de la Poterne. La nouvelle voie, qui fut nommée rue Vallée pour honorer la mémoire d'un bienfaiteur de la Ville, emprunta la partie de la rue Cour Roger aboutissant à la place par un étroit passage sous une voûte tortueuse, et fit disparaître presque entièrement la petite rue du Ha-ha. Celle-ci n'était en réalité qu'une impasse commençant à la rue Saint-Jacques (aujourd'hui rue Lewis) et se terminant derrière la maison Dudrumet ; le peu qui en reste actuellement n'est plus qu'une cour comprise entre cette maison et l'immeuble où se trouve la tour Balhan ; sa réunion avec la rue Saint-Jacques formait la place du même nom donnant sur le quai.

Sa disparition n'était pas de nature à provoquer les regrets des archéologues, car elle ne servait que de sortie aux habitations de la rue du Pont et de la Place du Marché, ainsi qu'aux jardins de quelques propriétés. Il est même à supposer que nombre de nos concitoyens, sans ignorer complètement son existence, n'y avaient jamais pénétré. Rien ne saurait la sauver d'un oubli justifié, si son nom n'était pas de ceux qui peuvent provoquer quelque curiosité.

Précisément, en lisant les *Annales* de notre Société, j'ai trouvé dans le procès-verbal de la séance du 5 octobre 1876, la note suivante sur l'origine de ce mot, note que je vais résumer ici :

Dans son Dictionnaire étymologique publié à Montdidier en 1875, l'auteur, M. Ponthieux, dit que le mot *Aha*, qu'on écrit ordinairement *Haha*, vient du verbe *haber* ou *havoir* et a le sens de à avoir (pour prendre) ; il signifie un espace dans lequel un mur de clôture est interrompu et remplacé par un fossé large et profond. On retrouve dans l'ancien français quelques expressions qui se rapportent à ce nom de *Haha*. Ainsi *Haha*, *hasel*, porte faite de branchages entrelacés en forme de claies ; *haho*, *hahay*, cris d'appel, et le fameux hallali des chasseurs qui indique que la bête est au *aha*, aux abois. C'est un souvenir des plus anciens procédés de la chasse, remontant jusqu'aux temps où l'homme dépourvu d'armes puissantes, avait la ruse pour ressource principale ; les grands animaux pourchassés vers un endroit barricadé de haies s'élançaient vers une ouverture qui semblait leur offrir une issue et tombaient dans des fosses, des *ahas* dissimulés sous une légère couche de branchages où il était facile de les assommer.

M. Barbey, qui donnait communication de cette note, concluait ainsi : « Si le commentaire qui précède est vrai, M. Ponthieux nous aurait révélé l'existence dans notre ville d'un ancien lieu de chasse à une époque où très probablement Château-Thierry n'existait pas, et où les hommes des temps primitifs avaient dressé des fosses pour capturer les buffles, aurochs, ours et autres grands animaux qui devaient venir en cet endroit se désaltérer aux bords de la Marne. On peut donc affirmer que la ruelle du Ha-ha est le plus ancien monument ou plutôt l'emplacement du plus ancien monument de Château-Thierry. »

Malgré toute l'autorité que méritent les opinions du regretté M. Barbey, ces explications ne m'ont pas paru convaincantes, et cela pour deux raisons. Je n'essaierai pas de réfuter les

assertions de M. Ponthieux sur l'origine et les dérivés du mot qui nous occupe, pas plus que de rechercher la date probable de la disparition des grands animaux qui ont dû peupler dans les temps reculés l'antique forêt de Rye ; je me bornerai simplement à faire remarquer qu'il serait extraordinaire que cet endroit fût resté, pendant un temps immémorial, affecté au même usage et que son souvenir se soit perpétué pendant les siècles qui séparent la conquête de la Gaule par les Romains de la formation de Château-Thierry.

Le second motif de mon incrédulité est tiré de ce fait que, au XI^e siècle, la Marne venait encore jusqu'à l'endroit où est aujourd'hui le carrefour de la rue du Pont et de la Grande-Rue, autrement dit le carrefour du Beau Richard ; car c'est Thibaud, comte de Champagne, surnommé le Grand, qui fit déplacer le lit de la rivière et établir l'enceinte de la ville (1). L'emplacement de la rue du Ha-ha n'existant pas en terre ferme avant cette époque, il n'y a donc pu y exister des fosses, des ha-ha ; et par suite, il ne peut s'y rattacher aucune tradition.

Mais il n'y a pas que cette étymologie qui puisse convenir ; voici ce qu'on lit dans un traité sur les fortifications :

« On donne le nom de *Ha-ha* à une coupure ou interruption de 4 mètres de largeur et de 3 mètres de profondeur au moins, qu'on laisse subsister dans les paliers des escaliers ou des rampes de la fortification permanente afin d'empêcher au besoin l'ennemi de se servir de ce moyen de communication ; pour rétablir celle-ci, on emploie un petit pont mobile facile à placer ou à déplacer. On emploie également un *ha-ha* au point où une poterne vient à déboucher au fond d'un fossé pour interrompre au besoin la circulation en ce point au moyen d'un petit fossé de 4 mètres de largeur et de profondeur. »

Si nous consultons l'histoire de Château-Thierry, nous

(1) Manuscrits de l'abbé Hébert, 1^{er} volume, p. 221, 271 et suivantes.

voyons dans la description des travaux entrepris par Thibaud, comte de Champagne, pour la défense de la ville, que, outre la porte qui était à l'entrée du pont, il y avait à peu de distance une autre ouverture pour descendre à la rivière, c'était ce qu'on appelait dans le temps une poterne, c'est-à-dire une petite porte. On l'appelait aussi la porte Saint-Jacques à cause de la chapelle de ce nom qui était proche ; et lorsque sous François I^{er}, on eut reculé un peu plus la rivière, l'entrée du pont et la partie des gros murs qui y attenaient, de manière à laisser une petite place, on appela aussi celle-ci la place Saint-Jacques. On voyait encore en 1803 un côté de cette porte Saint-Jacques ou poterne par laquelle on allait au faubourg qui en a pris le nom.

Quoique le manuscrit d'où l'abbé Hébert a tiré cette description ne fasse pas mention d'un fossé creusé près de cette poterne, d'un *ha-ha*, en un mot, il est très probable qu'il y en avait un, puisqu'il était de règle d'en établir dans ce genre d'ouvrages de défense ; et plus tard l'impasse qui fut créée juste en face de ce *ha-ha* en prit tout naturellement le nom.

Une troisième définition nous est donnée par le vénérable Dictionnaire de Trévoux, édition de 1734 ; on y lit à l'article *Ha-ha* : « Dans Paris, on appelle par raillerie les culs de sac : rues de *Ha-ha* parce que ceux qui entrent dans ces rues, n'y trouvant point d'issue, témoignent leur surprise en disant : Ha ! ha ! »

Pour être moins savante, cette nouvelle origine me paraît plus acceptable ; nos aïeux, vous le savez, ne se préoccupaient guère de faire dériver du latin les noms qu'ils donnaient à leurs rues ; ils usaient même assez souvent d'une certaine licence d'esprit malicieux, appelant volontiers les choses sans artifices de langage. Quelques rues et places de l'ancien Chaury peuvent en témoigner. Rien d'étonnant que ces impasses créées pour la commodité des propriétaires riverains, n'aient pas eu de nom tout d'abord, et n'aient été ensuite baptisées qu'après quelques mésaventures de gens ayant eu la malchance de venir se heurter à un mur de

clôture et ayant alors poussé le cri de surprise ou d'indignation bien naturel en pareil cas ! Peut-être même est-ce là aussi la cause de cette appellation donnée aux ouvrages de fortification dont il a été question plus haut, car on peut facilement s'imaginer l'exclamation poussée par le soldat qui, après avoir franchi la poterne attaquée, tombait dans un fossé dont il ignorait l'existence !

En résumé, s'il est impossible de décider à laquelle de ces deux dernières étymologies on doit rattacher le nom de l'ancienne ruelle du Haha, il semble que son origine est relativement moderne et ne peut venir d'une tradition pré-historique.

LEGRAND-VATERNELLE.